

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 27

**Artikel:** Nos amis de Morges  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192403>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 10.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### Nos amis de Morges.

Nos amis de Morges nous invitent fraternellement à la belle fête qu'ils nous ont préparée, et qui s'ouvrira demain, par un grand cortège, auquel sont conviées toutes les sociétés portant drapeau.

La petite ville de Morges fera revivre avec beaucoup d'éclat et de succès, — nous n'en doutons pas, — notre tir cantonal, qui tendait à disparaître de plus en plus. Nous devons lui en être reconnaissants en nous associant d'une manière générale au dévouement patriotique de ses habitants.

Il est bon qu'à côté de nos grandes solennités suisses, de nos grands tirs fédéraux, nous conservions cette charmante fête de famille vaudoise.

Et à propos de la famille vaudoise, n'oublions pas que Morges prit une part active à l'émancipation de notre pays ; car trois des hommes qui ont le plus combattu pour notre indépendance lui appartiennent ; ce sont Jean-Jaques Cart, Henri Monod et Jules Muret.

Nous trouverons demain les rues de Morges coquettement parées, car depuis bien des semaines déjà, dames et demoiselles façonnaient des fleurs artificielles et tressaient des guirlandes. La plupart de ses maisons ont rafraîchi leur toilette, et son église, entourée de beaux ombrages, d'un square aux frais gazons et aux massifs fleuris, a été soigneusement restaurée : son gracieux campanile, en forme de dôme, rayonne au loin, tout pimpant de ce regain de jeunesse.

Les quais, qui s'étendent maintenant tout le long de la ville, offrent un superbe coup-d'œil. Tous les visiteurs voudront en faire le tour et jouir d'un des plus beaux panoramas des rives du Léman.

L'arsenal, dont l'aménagement a été complètement transformé depuis quelques années, et qui, au dire de tous, est entretenu et dirigé d'une manière irréprochable, mérite aussi qu'on y consacre quelques instants.

Quant à la fête elle-même, n'a-t-elle pas toutes les conditions de réussite pour attirer les amateurs de tir et les visiteurs qui ne cesseront d'y affluer pendant huit jours. Il y a, on le sait, à la tête de son comité d'organisation, un président

sympathique à tous, qui fait toujours bien les choses, et qui a pour collaborateurs des hommes non moins dévoués.

Le tir d'essai, qui a eu lieu le 21 juin, a donné les résultats les plus satisfaisants. L'installation du stand et des cibles est des mieux entendue ; la cantine est spacieuse, d'un aménagement pratique, et le pavillon des prix, resplendissant d'attraits, stimulera puissamment l'adresse des tireurs. Il n'est guère possible, paraît-il, d'installer d'une manière plus heureuse, dans un espace relativement restreint, les diverses constructions d'un tir cantonal.

Les agréments qu'offre la place du Parc avec ses fraîches avenues, complètent magnifiquement l'ensemble.

Et si nous ajoutons à tout cela une fête vénitienne, des courses vélocipédiques, des concerts donnés le soir par nos meilleurs corps de musique, avec le concours de celui de Mulhouse, dont on dit merveilles, en faut-il davantage pour que les trains et les bateaux, qui ne cesseront de circuler, fassent de la jolie ville de Morges, pendant ces huit jours, le rendez-vous du canton et de nombreux visiteurs de la Suisse romande ?...

Les Lausannois, tout particulièrement, y accourront chaque jour en foule, et prouveront aux amis de Morges qu'ils savent apprécier le zèle et le dévouement qu'ils ont mis à l'organisation du tir cantonal de 1891. L. M.

### A messieurs les vélocipédistes.

*Choses à méditer.*

Nous n'en voulons pas à messieurs les vélocipédistes ; loin de là ; car c'est avec plaisir que nous les voyons s'évertuer à franchir les distances dans leurs hardis et gracieux exercices. Cependant, comme dans les meilleures choses il peut y avoir des abus, nous leur conseillons vivement la lecture des réflexions suivantes que nous empruntons à une spirituelle chronique de M. Francisque Sarcey, publiée dans le *XIX<sup>e</sup> Siècle* :

« Comme j'ai un fils qui a la toquade du bicycle, nous dit-il, je lis avec curiosité le moniteur officiel de la vélocipédie en France, le *Vélocipède illustré*. Voici

l'histoire que je trouve dans son dernier numéro :

Un monsieur, qui est une des illustrations du bicycle en province, revenait de Tours à Châteaudun, où il habite. Il filait à toutes pédales. Il avait dépassé Vendôme, et, se trouvant en retard, il descendait les côtes à fond de train.

Il courait d'une allure vertigineuse, lorsqu'un chien de berger — que le ciel et l'enfer le confondent ! — ne trouva rien de plus spirituel que de traverser la route devant la bicyclette de notre ami. Le troupeau de ce chien tenait la gauche du chemin ; le touriste avait juste la place nécessaire pour passer ; il ne put ni ralentir le mouvement qui l'emportait, ni éviter l'obstacle ; la machine vint heurter en plein dos la malheureuse bête ; l'homme et le chien firent l'un par-dessus l'autre une culbute homérique.

» Le journal que nous citons donne avec un intérêt visible des nouvelles rassurantes du bicycliste, qui n'eut, dans cette bagarre, que les mains en sang et les genoux écorchés. Mais il est clair qu'il en veut à l'autre victime de l'accident :

Ce qu'il y a de consolant dans l'affaire, dit-il, c'est que le chien, qui a reçu sur les reins quatre-vingt-dix kilogrammes lancés à toute vitesse, ne doit pas être bien portant non plus. Nous croyons, s'il en revient, que la leçon lui profitera et qu'il ne se mettra pas de sitôt en travers des vélocipédistes.

» Ne dirait-on pas, à lire ce passage, ajoute M. Sarcey, que c'est le chien qui était dans son tort en passant sur la route. Quoi ! voilà une pauvre bête à qui l'on confie la garde d'un troupeau, qui le fait, comme elle le doit, ranger sur un côté de la route, et qui l'accompagne en serre-file. Il ne peut pas prévoir qu'un bicycle va se précipiter, comme une trombe, du haut de la côte, et le couper lui-même en deux, en jetant le cavalier par-dessus tête.

» C'était évidemment au cavalier à voir le chien, à ne pas se lancer sur une descente d'un mouvement éperdu, au risque de ce qui pourrait en arriver. C'est lui qui est dans son tort, et non le malheureux chien, que je plains de tout mon cœur.

» Le moniteur de la vélocipédie exprime l'espoir que cette leçon profitera au chien ; je souhaite, moi, que le bicycliste en fasse son profit. Je n'ose pas